

**Séance ordinaire du  
4 avril 2022**

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, tenue le 4 avril 2022 et à laquelle étaient présents;

Le Maire :                    Monsieur Francis St-Pierre

Directrice générale        Madame Nadia Lavoie

Les Conseillers :         Madame Anick Blouin  
                                 Monsieur Jean-Denis Bernier  
                                 Monsieur Simon Dubé  
                                 Madame Vanessa Lepage-Leclerc  
                                 Madame Stéphanie Arsenault

Tous, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

**Rés. 2022-04-024**

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Denis Bernier, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

**Rés. 2022-04-025**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS 2022

Il est proposé par Stéphanie Arsenault, et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 7 mars 2022. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant les avoir lus et en être satisfait.

**Rés. 2022-04-026**

COMPTES À PAYER

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer du mois de MARS 2022 ainsi que les dépenses incompressibles du 1<sup>er</sup> MARS au 30 MARS 2022 sont déposées pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste des comptes à payer comprend aussi certains achats effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer et celle des dépenses incompressibles ont été étudiées par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Simon Dubé, **ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

**D'AUTORISER** le paiement des comptes à payer du mois de MARS 2022 comportant les numéros de chèques de #18875 à #18932 totalisant 99 686.89\$;

**DE PRENDRE ACTE** des dépenses incompressibles payées, pour la période du 1<sup>er</sup> MARS au 30 MARS 2022, apparaissant au tableau ci-dessous :

Liste des chèques de mars 2022 totalisant un montant de 99 686.89\$

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT	DÉTAIL
OPP de L'école des Sources	018875	Annulé	Mauvais nom
Centre de Service scolaire	018876	Annulé	Déjà reçu le chèque
Les Taxis 800 de Rimouski Inc.	018877	2 302.95 \$	Remplace le ch. #018796
APELA	018878	500.00\$	Aide financière 2022
Batteries Expert - Rimouski	018879	27.55\$	Batterie AGM 12V
Bonisoir	018880	588.78\$	Certificat cadeau (Carl), eau 18l, Camp de jour 2021
Bouffard Sanitaire Inc.	018881	13 384.11\$	Collecte des rebuts
Centre Bureautique	018882	668.66\$	Copie facturable du 01/12/2021 au 01/03/2022
Énergie et Ressources Naturelles Québec	018883	20.00\$	2 x Avis de Mutations
Club Lions	018884	2 500.00\$	Aide financière 2022
La Coop Purdel	018885	227.22\$	Wiper ARM
Relais de la Coulée	018886	2 100.00\$	Aide financière 2022
Dickner Inc.	018887	377.95\$	Papier hyg., sacs, kleenol citrus, lunette clair, chevron d'alignement
Sandy Duguay	018888	480.00\$	Ménage pour le camp de jour 2021 (Neigette)
Nordikeau	018889	2 348.62\$	Échantillonnage eau potable et égout / Mars
Électro (1983) Inc.	018890	1 833.98\$	Réparation éclairage de rue selon la liste fournie, œil magique (Carl)
Émotive Media	018891	1 494.65\$	Forfait Entreprise Élite Semestriel – Durée de 12 mois
Équipement SMS	018892	7 212.25\$	Grader blade, sabot d'aile, edge angle
JLD-Laguë	018893	578.20\$	Réparer pompe à eau du loader et changer d'huile
Érablière des Écorchis	018894	160.00\$	Partie de tire sur neige (Forfait Fête des Flocons)
Excavation Langis Proulx	018895	3 897.66\$	Nettoyer grilles de rue, nettoyer fossés, location backhoe
Fabrique de St-Anaclet	018896	1 000.00\$	Aide financière 2022
FQM	018897	6 039.64\$	Hon. Prof. Janvier-Février 2022
Ferme Raytal	018898	1 000.00\$	Location d'espace pour les conteneurs à déchets – Chemin Lac-a-Gasse
Francis Rodrigue	018899	75.00\$	Subvention Toilette 2022

Gagnon Image !	018900	2 408.73\$	Facture pour le compte de Protection Chute Neigette, lettrage 2 portes de camion, Carl 3 affiches
Les Jardins du Mondrain	018901	1 510.00\$	Aide financière 2022
Lavoie Claude	018902	75.00\$	Subvention Toilette 2022
Les Démarreurs & Alternateurs	018903	195.46\$	Chenille
Les Taxis 800 de Rimouski	018904	746.19\$	Février 2022
Librairie Boutique Vénus Enr.	018905	630.95\$	Livres
Macpec	018906	1 028.78\$	Coude 90 deg. Galvanisé, barre Del, bracket – support – pour back rack, collet
Marcel Dionne & Fils Inc.	018907	628.68\$	Chlore liquide, crédit
Métalium	018908	126.07\$	Fer plat
Buropro Citation	018909	2 722.15\$	Divers articles de papeterie
Groupe Voyer Inc.	018910	493.79\$	Courroies (8)
Nettoyeur Plus Que Parfait	018911	138.03\$	Guenilles, sacs, mope
Patrimoine	018912	1 100.00\$	Aide financière 2022
Les Pétroles BSL s.e.c.	018913	187.64\$	Entretien fournaise
Le Groupe Desroches	018914	30 078.95\$	Diésel, mazout, essence rég.
PG Solutions	018915	574.88\$	Formation de base + comprendre le monde municipal / Émilie
Phobec Industriel	018916	41.46\$	Boulon Hex., plaque
Pièces D'Autos Select	018917	884.32\$	Urée 208L, régulateur de tension, lave-vitre
Regroupement du Lac-A-Gasse	018918	500.00\$	Aide financière 2022
Remorquage Provincial Jacques D'Anjou	018919	1 195.74\$	Camion enlisé / Western Star + Centre du Camion / Freightliner
Sani-Manic	018920	3 928.55\$	Vidange de fosse septique, débloquer conduite d'égout, nettoyage à l'usine d'eau usée
Sécurité-Médec Inc.	018921	473.78\$	4 x Coverall avec fermeture éclair / jambe
SSQ Groupe financier	018922	3 394.65\$	Assurance collective de mars 2022
Wurth Canada Limitée	018923	108.82\$	Nettoyant à mains avec gommage perlite, cisaille à tôle droite

**Dépenses incompressibles du 1er mars 2022 au 30 mars 2022****Totalisant un montant de 188 084.61\$**

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT</b>
Agence de Revenu du Canada (DAS)	7 133.53\$
Agence de Revenu du Québec (DAS)	19 913.90\$
Cogéco Cable	55.17\$
Comité Retraite RREMQ (Février -Mars)	15 439.51\$
Frais de banque	23.70\$
Hydro-Québec	9 940.83\$
Intérêt sur marge de crédit	1.92\$
Immatriculation	8 369.13\$
Proulx Harold (Entretien patinoire / Mars 2022)	2 880.00\$
Remb. Intérêt + Capital Prêt #2	4 056.26\$
Salaire (2 x paie des élus dans le mois de mars)	79 359.80\$
SCFP 4420	1 066.96\$
Télus Qc.	263.06\$
Télus Radio – Cellulaire (Janvier – Février)	792.50\$
Ville de Rimouski (50% entente loisirs et site d'enfouissement)	38 788.34\$
<b>Total</b>	<b>188 084.61\$</b>

**Rés. 2022-04-027**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

**CONSIDÉRANT** que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

**CONSIDÉRANT** que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

**CONSIDÉRANT** que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBTQ+, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

**CONSIDÉRANT** que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est résolu de proclamer le 17 mai **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE** et de souligner cette journée en tant que telle.

**Rés. 2022-04-028**PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'évènement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, il est proposé par Anick Blouin et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

**Rés. 2022-04-029**

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR UN ÉCRAN NUMÉRIQUE ÉCOLE DES SOURCES

Il est proposé par Vanessa Lepage-Leclerc et résolu unanimement de contribuer à une aide financière pour la somme 2 890.76\$ plus les taxes applicables qui correspond à 50% du coût de l'achat d'un écran numérique fait par l'école des Sources, qui est située au centre des loisirs. De plus, l'utilisation sera partagée avec la municipalité.

**Rés. 2022-04-030**

AJSUTEMENT DE L'ÉCHELLE SALARIALE DU DIRECTEUR DE TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Jean-Denis Bernier et résolu unanimement d'effectuer la modification de l'échelle salariale du directeur des travaux publics. La modification est faite en parallèle de l'échelle salariale du poste de la directrice générale/greffière-trésorière. Le calcul a été établi à 80 % du salaire de la direction générale.

ÉCHELON 1 :	63 200\$	ÉCHELON 6 :	72 557\$
ÉCHELON 2 :	64 969\$	ÉCHELON 7 :	74 588\$
ÉCHELON 3 :	66 788\$	ÉCHELON 8 :	76 677\$
ÉCHELON 4 :	68 659\$	ÉCHELON 9 :	78 825\$
ÉCHELON 5 :	70 581	ÉCHELON 10 :	81 032\$

**Rés. 2022-04-031**

AUTORISATION D'UN CONGÉ SANS SOLDE POUR DANIEL PICARD

Il est proposé par Jean-Denis Bernier et résolu unanimement d'accepter la demande de congé sans solde de monsieur Daniel Picard, à titre d'opérateur mécano, pour une durée d'un an à partir du 4 avril 2022.

**Rés. 2022-04-032**

AFFECTATION DE DANIEL PICARD AU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Vanessa Lepage Leclerc et résolu unanimement d'accepter la mise en candidature de monsieur Daniel Picard au poste de directeur des travaux publics par intérim à partir de 5 avril 2022. De plus, la rémunération sera établie en fonction de l'échelon 10 de l'échelle salariale.

**Rés2022-04-033**

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

Il est proposé par Simon Dubé et résolu unanimement de déplacer la date de la séance ordinaire du 2 mai 2022 au 9 mai 2022, en raison de l'absence du maire.

**Rés. 2022-04-034**

ACHAT DE BACS À FLEURS

Il est proposé par Simon Dubé et résolu unanimement d'autoriser la fabrication de trois bacs à fleurs qui seront confectionnés par monsieur Maurice Lepage pour la somme de 125\$ chacun.

**Rés. 2022-04-035**

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET « RÉHABILITATION DE LA SABLIÈRE-GRAVIÈRE AUX JARDINS DU MONDRAIN »

Il est proposé par Anick Blouin et résolu unanimement de contribuer au projet « *Réhabilitation de la sablière-gravière aux Jardins du Mondrain* » pour la somme de 750\$.

**Rés. 2022-04-036**

MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR POUR LE RENOUVÈLEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR LA RUE DE LA GARE

Il est proposé par Simon Dubé et résolu unanimement de donner un mandat à une firme d'ingénieur pour l'élaboration de plans et devis pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts sur la rue de la Gare.

**Rés. 2022-04-037**

RENOUVÈLEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE NORDIKEAU

Il est proposé par Jean-Denis Bernier et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels OPE-22-0107/mars 2022, pour la gestion et l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées de l'entreprise NORDIKEAU pour une durée d'un an à partir de la présente date.

**Rés. 2022-04-038**

IMPRESSION DE CARTOGRAPHIE POUR L'INSPECTEUR EN URBANISME

Il est proposé par Stéphanie Arsenault et résolu unanimement d'accepter la proposition d'Impression DESING pour l'impression de 6 cartes, et ce, au coût de 19,25 \$ la carte, plus les taxes applicables.

**Rés. 2022-04-039**

DEMANDE D'EXCLUSION POUR LE DOSSIER DE MIRALIS

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette doit soumettre l'avis de la Municipalité de Saint-Anaclet quant à la conformité à sa réglementation municipale pour sa demande d'exclusion du lot 6 386 357 et parties des lots 3 200 391 et 3 386 356 (58 146.8 mètres carrés);

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rimouski-Neigette doit soumettre l'avis de la Municipalité de Saint-Anaclet quant au respect des critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* avec sa demande d'exclusion;

CONSIDÉRANT la conformité de l'objet de la demande d'exclusion aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire;

Considérant que la municipalité est en processus de modification réglementaire pour autoriser l'usage industrie du meuble et d'articles d'ameublement sur le lot 6 386 357;

CONSIDÉRANT l'absence anticipée de conséquences néfastes sur l'homogénéité de la communauté agricole;

CONSIDÉRANT l'absence d'établissements de production animale à proximité du site visé;

CONSIDÉRANT que l'exclusion de la partie de lot visée et son utilisation à des fins industrielles n'auront pas d'impact majeur sur la préservation des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région;

CONSIDÉRANT l'absence de sites de moindre impact répondant aux exigences de superficie et de localisation pour l'usage visé;

CONSIDÉRANT que le résultat de l'exclusion demandée n'est pas de nature à provoquer des contraintes en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de l'entreprise Miralis permettra de répondre à leurs besoins de croissances et augmentation les bénéfices économiques au sein de la municipalité et de la région.

Il est proposé par Anick Blouin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard émette un avis favorable à la demande d'exclusion du lot 6 386 357 et parties des lots 3 200 391 et 3 386 356 du cadastre du Québec et mentionne sa volonté de modifier son règlement de zonage une fois la décision d'exclusion rendue par la CPTAQ.

**Rés. 2022-04-040**

ACHAT DE DEUX CLASSEURS POUR LE BUREAU DE L'INSPECTEUR  
EN L'URBANISME

Il est proposé par Vanessa Leclerc-Lepage et résolu unaniment d'accepter la soumission de Bureau en gros au coût de 1 839.58 \$ pour l'achat de deux classeurs

**Rés. 2022-04-041**

AJUSTEMENT DE SALAIRE, ANIMATEUR, COORDONNATEUR ET  
ENTRAINEUR

Il est proposé par Stéphanie Arsenault et résolu unaniment d'ajuster les salaires suivants : animateur de camps de jour qui passe de 15,40\$ à 16,80\$/ heure, des coordonnateurs de soccer et de camps de jour qui passe de 20\$ à 22\$/heure et des entraîneurs de soccer de 13,50\$ à 14,25\$/heure

**Rés. 2022-04-042**

BUDGET DE DÉPENSES POUR LA FÊTE NATIONALE

Il est proposé par Vanessa Leclerc-Lepage et résolu unaniment d'autoriser un budget de 4 000\$ pour l'organisation de la fête nationale du Québec.

**Rés. 2022-04-043**

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Simon Dubé que la séance soit levée. Il est 20 h 40.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME,**

Ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2022

---

Francis St-Pierre, maire

---

Nadia Lavoie, directrice générale